

R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s e



C O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 AVRIL 2026 À 18H00

Nombre membres élus : 23
Nombre membres élus en exercice : 23
Présents : 20
Représentés : 01
Votants : 21
Absents : 02

Le Conseil Municipal d'Ambès,
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de
M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

Date de la convocation :
9 avril 2026

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'envoi en
Préfecture le :

PRÉSENTS : Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Enzo BORTOLATO, Sophie DAGNAUD, Nicolas
MUZOTTE, Marie-Pierre FETIS, adjoints au Maire ;
Christian LAPEYRE, Martine MAURY, Florence ALBANESE, Sébastien BROUSTET,
Stéphanie LAHURE, Antoine VIGNAUD, Marine SAAD, Leïla LEGLISE, Lilian LOPEZ,
Romain RITOU, Alain ARTIERE, Grégory BORTOLATO, Eléonore LAPORTA,
conseillers municipaux.

Et de la publication en ligne le :

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S) : Delphine MALVOISIN donne procuration à Alain
ARTIERE

Le Maire,

ABSENT(S) : Mme Sylvie FRADIN, Christophe BOURDIEU

SECRETARE DE SÉANCE : Martine MAURY

DÉLIBÉRATION N° 021 04 2026 – FINANCES – AFFECTATION DU RÉSULTAT AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Présentation par Isabelle BESSE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Gilbert DODOGARAY, après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, décide de procéder à l'Affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de la section de fonctionnement de l'exercice	149 314,50 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	543 844,31 €
Résultat de clôture à affecter (excédent)	693 158,81 €

Résultat de la section d'investissement à reporter

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	89 396,30 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	208 686,59 €
Résultat de clôture à reporter (excédent)	298 082,89 €
Recettes engagées restant à réaliser en section d'investissement	795 223,00 €
Dépenses engagées non mandatées en section d'investissement	153 705,84 €
Solde des Restes à Réaliser (excédent)	641 517,16 €
Soit un excédent de financement (résultat à reporter - solde Restes à réaliser)	939 600,05 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Excédent reporté à la section de fonctionnement (en recettes de fonctionnement compte 002 du BP 2026)	693 158,81 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (en recettes d'investissement compte 1068 du BP 2026)	- €
TOTAL	693 158,81 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, ci-dessus définie, au titre de l'exercice 2025.

Fait et délibéré le 22 avril 2026
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

